



FONDATION^{MC}
DES MALADIES
DU CŒUR
ET DE L'AVC



Canadian
Cancer
Society
Société
canadienne
du cancer



Association
Canadienne
du Diabète

≠ L'ASSOCIATION PULMONAIRE

APPEL À L'ACTION CONTRE LES MALADIES CHRONIQUES

Chaque année, plus de 150 000 Canadiens sont emportés par une maladie chronique de l'un de ces quatre grands types : le cancer, les maladies cardiovasculaires, le diabète et les maladies respiratoires chroniques. Ensemble, ces maladies sont responsables de 65 % de tous les décès au Canada.

La Société canadienne du cancer, l'Association canadienne du diabète, l'Association pulmonaire du Canada et la Fondation des maladies du cœur et de l'AVC sont d'avis que le Canada doit se pencher sur l'ensemble du continuum de soins pour les maladies chroniques, de la prévention aux soins de fin de vie, et qu'il s'agit là d'une priorité nationale.

Nous croyons qu'il est possible de faire davantage pour prévenir le développement prématuré de plusieurs maladies chroniques, de même que pour améliorer le traitement et le soutien des personnes qui en sont atteintes.

En plus d'affecter lourdement la qualité de vie, les maladies chroniques engendrent d'importants coûts de traitement et de gestion. On estime que le fardeau économique des maladies chroniques au Canada s'élève annuellement à 93 milliards \$, ce qui comprend aussi bien les coûts directs absorbés par le système de santé (38,9 milliards \$) que les coûts indirects (54,4 milliards \$)¹.

On doit dire que les gouvernements ont contribué de façon notable à faciliter le diagnostic et le traitement des maladies chroniques.

Cependant, toutes les instances gouvernementales doivent continuer de prendre part à l'amélioration de la santé des Canadiens, que ce soit par l'injection de fonds additionnels, par la mise en place d'initiatives plus fructueuses ou par l'adoption de politiques publiques favorisant une meilleure santé. La volonté politique et les programmes du gouvernement fédéral demeurent essentiels si nous voulons garantir qu'aucun Canadien atteint d'une maladie chronique

ne soit laissé pour compte et que tous aient accès à des services et soins de santé de qualité.

La Société canadienne du cancer, l'Association canadienne du diabète, l'Association pulmonaire du Canada et la Fondation des maladies du cœur et de l'AVC sont résolues à travailler de concert avec les gouvernements afin que moins de Canadiens reçoivent un diagnostic de maladie chronique et en meurent.

PRIORITÉS EN MATIÈRE DE MALADIES CHRONIQUES

1. Accroissement des investissements en prévention reliée aux facteurs de risque courants, notamment le tabagisme, la mauvaise alimentation, la sédentarité, la pollution de l'air et l'alcool.
2. Accès à des médicaments, appareils et thérapies efficaces et abordables pour le traitement et la gestion des maladies chroniques.
3. Augmentation du soutien aux proches aidants.
4. Meilleure prise en compte de l'ensemble du continuum de soins, y compris la réadaptation et les soins de fin de vie.
5. Maintien du financement continu pour la recherche axée sur le patient.

1 Mirolla, Michael, pour L'Alliance pour la prévention des maladies chroniques au Canada, janvier 2004. <http://www.gpiatlantic.org/pdf/health/chroniccanada.pdf>



NOUS EXHORTONS TOUS LES PALIERS DE GOUVERNEMENT À INTERVENIR EN PRIORITÉ DANS CINQ SECTEURS CLÉS :

1. Coordination des efforts en prévention et en promotion de la santé
2. Accès à des traitements efficaces et abordables
3. Soutien aux proches aidants
4. Soutien à l'ensemble du continuum de soins
5. Amélioration de la recherche centrée sur le patient

1. PRÉVENTION

Nous pressons les gouvernements d'améliorer les activités et initiatives concertées de prévention des maladies chroniques afin d'aider les Canadiens à prendre leur santé en main.

Les gouvernements doivent travailler ensemble et avec leurs partenaires afin de cibler les facteurs de risque qui nuisent à la santé tout en habilitant les gens à prendre des décisions éclairées pour leur propre bien-être. Cela passe entre autres par la création d'environnements qui facilitent l'adoption de saines habitudes.

La prévention est l'un des principaux piliers de notre système de santé. Or, les maladies chroniques ont en commun de nombreux facteurs de risque : la sédentarité, la mauvaise alimentation, l'embonpoint et l'obésité, le tabagisme, la pollution de l'air et la consommation d'alcool. Les études démontrent qu'en s'attaquant à l'ensemble de ces facteurs de risque dans le cadre d'initiatives pangouvernementales visant à promouvoir le bien-être et la santé, on obtient les meilleurs résultats. Les données scientifiques nous indiquent qu'investir en prévention des maladies chroniques ayant

pour effet de réduire les facteurs de risque, peut se traduire par une réelle amélioration des résultats cliniques.

Les grands dirigeants mondiaux reconnaissent que la prévention est une priorité incontournable pour endiguer le fléau des maladies chroniques partout à l'échelle planétaire. Le Canada a souscrit à la déclaration politique des Nations Unies de 2011 sur la prévention et le contrôle des maladies non transmissibles, par laquelle les pays signataires se sont engagés à intensifier les efforts pour prévenir et traiter les maladies non transmissibles ainsi que pour améliorer les soins de santé, notamment par un meilleur accès aux médicaments essentiels à la vie. Au Canada, les ministres fédéral, provinciaux et territoriaux de la Santé ont par ailleurs pris acte du besoin urgent de concentrer les efforts sur la prévention et la promotion de la santé, plus particulièrement au chapitre de l'obésité infantile.

2. ACCÈS À DES TRAITEMENTS EFFICACES ET ABORDABLES

Nous croyons que tous les Canadiens doivent bénéficier d'un accès égal, au moment opportun, à des services de santé adéquats et de qualité, peu importe l'endroit où ils résident et où le traitement est offert (à l'hôpital ou dans la communauté).

Tous les paliers de gouvernement doivent voir à ce que les patients reçoivent les soins dont ils ont besoin sans avoir à être indûment pénalisés sur le plan financier. Nous insistons auprès des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux pour qu'ils unissent leurs efforts en vue de mettre en place les mécanismes ou les politiques nécessaires à l'atteinte de cet objectif.

L'accès à des traitements efficaces et abordables, ce qui inclut les médicaments, les appareils et les thérapies, revêt une importance cruciale. De nombreux obstacles nuisent à l'accessibilité des traitements, notamment les contraintes financières que subissent les patients de même que la disponibilité continue de ces médicaments, appareils et thérapies.

Les Canadiens appuient massivement l'adoption de meilleures politiques qui garantiraient que personne n'ait à



FONDATION^{MC}
DES MALADIES
DU CŒUR
ET DE L'AVC



Canadian
Cancer
Society
Société
canadienne
du cancer



Association
Canadienne
du Diabète

† L'ASSOCIATION PULMONAIRE

mettre sa sécurité financière en péril afin de se procurer des médicaments ou des appareils médicaux².

Statistique Canada estime que 24 % des Canadiens ne disposent pas d'une assurance médicaments³. Selon une étude menée en 2012, un Canadien sur dix n'avait pas fait remplir une ordonnance en raison du coût des médicaments. Chez les Canadiens touchés par une maladie chronique, cette proportion passait à près d'un sur quatre. Dans le même ordre d'idées, une autre étude récente a relevé que si un Canadien sur dix arrive difficilement à payer ses médicaments d'ordonnance (même en disposant d'une assurance), ce chiffre passe à un sur quatre en l'absence totale d'assurance. Les personnes éprouvant le plus de difficultés à cet égard sont celles qui sont atteintes de problèmes chroniques et qui doivent faire face à des frais de médicaments récurrents⁴.

3. SOUTIEN AUX PROCHES AIDANTS

S'il existe déjà des prestations et programmes gouvernementaux pour épauler les proches aidants, les montants accordés sont limités et l'admissibilité est restreinte. Nous réclamons de la part des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux une augmentation du soutien financier, pratique et affectif accordé aux soignants non professionnels.

De plus en plus de soins de santé sont prodigués aux personnes malades par des membres de la famille ou des

2 Un sondage d'opinion effectué en décembre 2011, avant l'annonce de futurs accords de financement en matière de santé par le gouvernement fédéral, a révélé que 93 % des Canadiens étaient d'avis qu'un accord sur la santé renouvelé devrait inclure un plan garantissant que personne n'ait à subir de graves problèmes financiers pour pouvoir se procurer des médicaments ou des appareils médicaux. « Les principaux organismes de bienfaisance canadiens exhortent le gouvernement fédéral à s'engager dans les négociations de l'Accord sur la santé », communiqué de presse, 12 janvier 2012.

3 Statistique Canada. *Enquête conjointe Canada/États-Unis sur la santé 2002-2003*, juin 2004.

4 Law, Michael R.; Cheng, Lucy; Dhalla, Irfan A.; Heard, Deborah; Morgan, Steven G. « The effect of cost on adherence to prescription medications in Canada ». <http://www.cmaj.ca/content/early/2012/01/16/cmaj.111270>

amis, hors du cadre hospitalier. On estime qu'un Canadien sur quatre a pris soin d'un proche aux prises avec une maladie grave au cours des douze derniers mois. En plus d'être extrêmement éprouvante sur le plan émotif, ce genre de situation engendre souvent une perte de revenus en même temps qu'un fardeau financier accru à cause de dépenses imprévues (transport, équipement médical, fournitures, médicaments, etc.).

4. INTÉGRATION DES SOINS PALLIATIFS ET SERVICES DE RÉADAPTATION DANS LE CONTINUUM DE SOINS

Nous exhortons les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux à mettre en place des stratégies de réadaptation et de palliation qui garantiront aux Canadiens l'accès à ces services d'une importance capitale.

Nous recommandons aux gouvernements d'unir leurs efforts pour élaborer des lignes directrices fondées sur des données probantes qui permettront de fournir convenablement les services de réadaptation nécessaires aux personnes atteintes d'une maladie chronique. Nous recommandons également le déploiement d'une stratégie pancanadienne en matière de soins palliatifs afin d'assurer la qualité et l'accessibilité de tels services aux Canadiens vivant en milieu rural ou urbain, y compris les personnes atteintes d'une maladie chronique.

Les services de réadaptation favorisent le rétablissement, aident à retrouver l'autonomie et préviennent le développement éventuel d'autres maladies. La réadaptation peut prendre la forme d'exercice physique, d'éducation ou encore de relation d'aide. À l'heure actuelle, de nombreux services de réadaptation offerts à l'extérieur des hôpitaux par les médecins, les infirmières, les physiothérapeutes, les pharmaciens, les inhalothérapeutes et les orthophonistes ne sont pas adéquatement couverts par les programmes d'assurance-maladie provinciaux, et plusieurs ne sont souvent accessibles que dans les centres urbains. Il en résulte que seul un faible pourcentage de Canadiens qui pourraient profiter de ces services de réadaptation y ont effectivement accès⁵.

5 Suskin, N.; Arthur, H. et Swabey, T. (2002). *The Ontario Cardiac Rehabilitation Pilot Project. Report and Recommendations*. Réseau de soins cardiaques de l'Ontario.



FONDATION^{MC}
DES MALADIES
DU CŒUR
ET DE L'AVC



Canadian
Cancer
Society
Société
canadienne
du cancer



Association
Canadienne
du Diabète

≠ L'ASSOCIATION PULMONAIRE

Les soins palliatifs constituent un autre volet important du continuum de soins, car ils procurent un soutien physique, affectif, social et spirituel ainsi qu'un accompagnement aux personnes gravement malades et à leurs familles. Ces soins ont essentiellement pour but de soulager la douleur et d'autres symptômes, et d'améliorer la qualité de vie. Au Canada, la disponibilité de ces services et la facilité d'accès varient considérablement; plusieurs Canadiens vivant dans des régions moins densément peuplées n'ont pas du tout accès aux soins palliatifs⁶.

5. AMÉLIORATION DE LA RECHERCHE AXÉE SUR LE PATIENT

Nous demandons aux gouvernements d'investir sans tarder dans la recherche axée sur le patient afin de favoriser le développement de services efficaces, durables et de qualité dans le continuum de soins de santé. Nous encourageons également les gouvernements à injecter davantage de fonds dans la recherche sur les facteurs qui améliorent la capacité des individus et des populations à faire des choix plus sains et à adopter des habitudes de vie propices à une bonne santé.

La recherche a donné lieu à des progrès au niveau de la détection, du diagnostic et du traitement des maladies chroniques. Nous croyons que les études à venir devraient être axées sur le patient et mettre l'accent sur l'atteinte de meilleurs résultats cliniques. De nombreux aspects doivent encore faire l'objet de recherches plus approfondies – comment promouvoir de saines habitudes de vie ou encore comment prévenir et traiter les différentes maladies chroniques, entre autres.

On ne doit en outre jamais perdre de vue la nécessité de mettre en application dans la pratique clinique les connaissances acquises par la recherche fondamentale afin d'améliorer le traitement et la gestion des maladies chroniques.

⁶ Comité parlementaire sur les soins palliatifs et soins de compassion. *On ne les oublie pas : Les soins aux Canadiens vulnérables*. Ottawa, novembre 2011.

LA PARTICIPATION DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL EST ESSENTIELLE

La Société canadienne du cancer, l'Association canadienne du diabète, l'Association pulmonaire du Canada et la Fondation des maladies du cœur et de l'AVC reconnaissent l'apport du gouvernement fédéral en vue de prévenir l'apparition de maladies chroniques par la mise en place de différents mécanismes (politiques, programmes, lois, règlements, mesures fiscales, etc.). Nous croyons que la volonté politique et la participation continue du gouvernement sont essentielles pour contrer les maladies chroniques et agir efficacement sur leurs facteurs de risque⁷.

UNISSONS NOS EFFORTS POUR AMÉLIORER LE QUOTIDIEN DES CANADIENS ATTEINTS D'UNE MALADIE CHRONIQUE

Nous sommes prêts et résolus à travailler ensemble pour agir de façon ciblée sur les maladies chroniques et livrer des résultats concrets aux Canadiens. Les maladies chroniques constituent les principales causes de mortalité et d'invalidité, et engendrent la plus grande part des coûts de santé au Canada⁸. Si nous voulons réduire l'incidence des maladies chroniques et leurs facteurs de risque, les gouvernements doivent mettre en œuvre des interventions stratégiques qui à la fois encourageront les saines habitudes de vie et amélioreront l'accès à des services de santé de qualité comparable dans toutes les régions du pays.

⁷ Réponse du gouvernement au septième rapport du Comité permanent sur la santé, *Des enfants en santé : une question de poids*. Ottawa. <http://www.parl.gc.ca/HousePublications/Publication.aspx?DocId=3067091&Mode=1&Language=F>

⁸ Inclut à la fois les coûts directs de traitement (38,9 milliards par an) et les coûts indirects en perte de productivité (54,4 milliards), selon Mirolla, Michael, pour l'Alliance pour la prévention des maladies chroniques au Canada, janvier 2004. <http://www.gpiatlantic.org/pdf/health/chroniccanada.pdf>